



Département des institutions
rue de l'Hôtel-de-Ville 14
case postale 3962
1211 Genève 3

par télécopie 022 327 06 00
copie à rejane.descoedres@etat.ge.ch

Notre réf.1666-CoT

re5423.pdf

Genève le 15-02-2007

demande d'autorisation pour une marche festive et démonstrative en lien avec le 2e objet du scrutin cantonal du 11 mars 2007

Madame, Monsieur,

Nous nous sommes adressés au Service des agents de Ville et du domaine public Ville de Genève dans les termes suivants:

Le secrétariat de la CGAS - laquelle participe aux activités du comité référendaire contre les modifications de la loi sur les procédés de réclame - a reçu ce jour une délégation de compétence pour informer nos autorités de l'intention de ce comité d'organiser une **marche festive le 21 février en fin de matinée entre la Plaine de Plainpalais et le Carrefour de Rive**, et d'obtenir les autorisations nécessaires.

Nos camarades sont animés de l'idée directrice : «s'il n'y avait plus d'affichage libre, quels moyens pourrions-nous avoir de communiquer ?». Il est prévu de se transformer en crieurs de rue, en homme-sandwich, en distributeurs de tracts, etc...

Il est possible que des nôtres participent à cette démonstration munis de tambours, trompettes ou porte-voix. Vous l'aurez compris: les moyens d'expression utilisés le seront de manière joyeuse et ludique - festive.

Nous nous donnons rendez-vous près de La Pierre à 11h, pour traverser la Plaine de Plainpalais, son rond-point, la place Neuve, la Corratierie, les rues Basses pour arriver au Carrefour de Rive. La déambulation n'empruntera qu'une voie de la chaussée, voire les trottoirs lorsqu'ils seront assez large pour qu'elle puisse côtoyer les passants - ce faisant elle s'abstiendra de toute gêne à la circulation des services d'urgence et des transports publics.

La responsable de notre comité et de la conduite de cette marche, Madame Marie-Eve TEJEDOR 076 564 00 51, p.a. Solidarités, 25 rue des Gares, 1201 Genève (soit l'adresse de notre comité), pourra compléter votre information si besoin.

Dans l'attente d'une réponse favorable, nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, à l'expression de notre considération distinguée.

Claude REYMOND, secrétaire syndical CGAS



Communauté genevoise d'action syndicale

Organisation faîtière regroupant l'ensemble des syndicats de la République et canton de Genève // info@cgas.ch
Rue des Terreaux-du-Temple 6, 1201 Genève - tél. 0041 22 731 84 30 fax 731 87 06 - ccp 85-412318-9

Service des agents de Ville et du domaine public
Ville de Genève
case postale
1211 Genève 3

par télécopie au 022 418 61 01
copie va à Marise.Woelfle@adp.ville-ge.ch

Notre réf.1665-CoT

Genève le 15-02-2007

demande d'autorisation pour une marche festive et démonstrative en lien avec le 2e objet du scrutin cantonal du 11 mars 2007

Madame, Monsieur,

Nous nous sommes adressés au Département des institutions dans les termes suivants:

Le secrétariat de la CGAS - laquelle participe aux activités du comité référendaire contre les modifications de la loi sur les procédés de réclame - a reçu ce jour une délégation de compétence pour informer nos autorités de l'intention de ce comité d'organiser une **marche festive le 21 février en fin de matinée entre la Plaine de Plainpalais et le Carrefour de Rive**, et d'obtenir les autorisations nécessaires.

Nos camarades sont animés de l'idée directrice : «s'il n'y avait plus d'affichage libre, quels moyens pourrions-nous avoir de communiquer ?». Il est prévu de se transformer en crieurs de rue, en homme-sandwich, en distributeurs de tracts, etc...

Il est possible que des nôtres participent à cette démonstration munis de tambours, trompettes ou porte-voix. Vous l'aurez compris: les moyens d'expression utilisés le seront de manière joyeuse et ludique - festive.

Nous nous donnons rendez-vous près de La Pierre à 11h, pour traverser la Plaine de Plainpalais, son rond-point, la place Neuve, la Corratierie, les rues Basses pour arriver au Carrefour de Rive. La déambulation n'empruntera qu'une voie de la chaussée, voire les trottoirs lorsqu'ils seront assez large pour qu'elle puisse côtoyer les passants - ce faisant elle s'abstiendra de toute gêne à la circulation des services d'urgence et des transports publics.

La responsable de notre comité et de la conduite de cette marche, Madame Marie-Eve TEJEDOR 076 564 00 51, p.a. Solidarités, 25 rue des Gares, 1201 Genève (soit l'adresse de notre comité), pourra compléter votre information si besoin.

Dans l'attente d'une réponse favorable, nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, à l'expression de notre considération distinguée.

Claude REYMOND, secrétaire syndical CGAS